

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par [Alcool Info Service](#) Postée le 27/11/2012 20:45

Bonjour je me sui fait aréte avec 2g de resine de cannabis et jai etai convoqué a la gendarmerie pour kil me remette une convocation au TGI pour une injonction therapeutique et jvoulai savoir en quoi ça consiste et si il xa des analyses d'urine ou de sang merci de me repondre clairement merci d'avance

Mise en ligne le 29/11/2012

Bonjour,

Nous avons reçu deux questions similaires de votre part. Notre réponse se trouve dans l'autre question intitulée « Injonction ».

Merci
